



**Comité
jeunesse**
Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

RÉSUMÉ

Pour une Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Résumé du mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse

Juillet 2005

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-89229-355-3

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2005

La reproduction d'extraits de ce document est autorisée
à la condition qu'il soit fait mention de la provenance.

*Note — Conformément à la politique rédactionnelle de l'OIIQ, le féminin est utilisé
seulement pour alléger la présentation.*

Ce mémoire s'adresse au premier ministre, monsieur Jean Charest, et à son adjoint parlementaire, monsieur Roch Cholette, dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Il servira de base aux échanges qui sont prévus en septembre 2005 avec messieurs Charest et Cholette à l'occasion d'une série de rencontres avec des groupes nationaux se consacrant à la jeunesse.

Pour le Comité jeunesse de l'OIIQ, les enjeux soulevés par les grandes orientations de la Politique québécoise de la jeunesse rendue publique en 2001 sous le titre *La jeunesse au cœur du Québec*, et que le Plan d'action jeunesse 2002 -2005 devait mettre en œuvre, sont plus que jamais d'actualité. En effet, le vieillissement de la population et le déclin démographique entraînent des conséquences comme le soulignaient plusieurs rapports d'experts et de nombreux porte-parole d'organismes du Québec présents au Forum des générations.

Dans son mémoire, le Comité jeunesse de l'OIIQ expose sa vision de la Stratégie d'action jeunesse proposée, sa conception des solutions à privilégier et des moyens à déployer pour leur application. Il souligne d'entrée de jeu des préoccupations propres aux jeunes infirmières et infirmiers du Québec. Il commente sommairement les orientations stratégiques ministérielles issues de la Politique québécoise de la jeunesse en examinant le bilan des interventions gouvernementales destinées aux jeunes depuis que le Québec s'est doté d'une politique de la jeunesse.

Le mémoire du Comité jeunesse de l'OIIQ illustre l'importance que les jeunes infirmières du Québec accordent au respect des valeurs d'équité et de justice sociale dont le gouvernement du Québec doit faire preuve dans ses efforts pour soutenir les jeunes. En outre, il expose la situation des jeunes infirmières du Québec et les préoccupations particulières qui les animent.

CONCERNANT L'AVENIR DES JEUNES INFIRMIÈRES DU QUÉBEC

Le Comité jeunesse de l'OIIQ trouve primordial que le gouvernement prenne en considération les transformations démographiques à venir qui accroîtront les responsabilités qui pèsent sur les jeunes du Québec. La Stratégie d'action jeunesse doit venir contrer dès maintenant les effets du déclin démographique appréhendé pour 2013.

Tout en reconnaissant que cette réalité touche de près tous les jeunes professionnels et travailleurs, et plus particulièrement les jeunes les plus démunis de la société québécoise, le Comité jeunesse de l'OIIQ trouve important de sensibiliser les autorités politiques à certaines difficultés vécues par les jeunes infirmières du Québec. Il est à prévoir que ces réelles difficultés ne feront que s'accroître au cours des prochaines années si aucune décision ou mesure n'est prise pour corriger le tir dans un avenir rapproché.

Évidemment, les jeunes infirmières du Québec sont préoccupées par l'organisation du travail et par la qualité des soins et des services au sein du système de santé québécois, et notamment par l'attraction et le maintien des jeunes dans la profession, le développement de nouveaux rôles infirmiers. Toutefois nous portons à votre attention deux inquiétudes majeures : le transfert de l'expertise clinique et l'accès à la formation universitaire.

RECOMMANDATIONS

1 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ considère qu'il est impératif que le gouvernement investisse dès maintenant dans des ressources d'encadrement pour soutenir les jeunes infirmières dans l'acquisition d'une expertise clinique.

2 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ presse de nouveau le gouvernement d'agir rapidement afin de ne pas mettre en péril l'accès à l'université pour les étudiants en sciences infirmières. Il demande aussi au gouvernement d'agir rapidement pour que celles qui sont déjà inscrites au DEC-BAC en soins infirmiers, et qui désirent poursuivre leurs études au niveau universitaire, puissent le faire, comme on leur a promis lors de l'ouverture de ce programme.

CONCERNANT L'OBJET DE LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE 2005-2008

Le Comité jeunesse de l'OIIQ a participé au Sommet du Québec et de la jeunesse, qui s'est tenu en février 2000, aux côtés de nombreux groupes jeunesse et partage les grandes orientations de la Politique québécoise de la jeunesse intitulée *La jeunesse au cœur du Québec*. Le document de consultation de la Stratégie d'action jeunesse ne réaffirme pas le maintien des grandes orientations soutenues par la Politique québécoise de la jeunesse.

Dans le bilan des interventions gouvernementales destinées aux jeunes entre 2002 et aujourd'hui, il est fait mention que plusieurs initiatives ont été prises mais que force est de constater que peu de ressources ont été consenties en regard de certaines orientations notamment celle d'engager la société dans une culture de la relève. D'une part, nous percevons qu'une certaine dispersion des ressources n'a peut-être pas permis d'atteindre les résultats escomptés par le plan d'action 2002-2005. D'autre part, nous constatons dans ce bilan que certains programmes mis en place ont été renouvelés par le gouvernement sans qu'une évaluation rigoureuse des résultats n'ait été réalisée.

Les orientations et les choix stratégiques retenus dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 doivent s'appuyer sur des moyens précis et permanents. De plus, le document de consultation ne fournit aucune indication qui permettrait de constater le partage prévu des responsabilités entre les diverses instances concernées par le soutien aux jeunes.

RECOMMANDATIONS

3 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les orientations de la Politique québécoise de la jeunesse soient explicitement inscrites dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 et que cette dernière tienne compte du bilan des interventions gouvernementales depuis 2002 en matière d'actions auprès des jeunes.

4 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ est d'avis que dans un contexte de rareté des ressources, des efforts devront être consentis pour éviter la dispersion de ces dernières et favoriser l'évaluation rigoureuse des programmes financés par l'État québécois pour le soutien aux jeunes du Québec.

5 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le Fonds Jeunesse Québec soit rétabli et qu'il serve à soutenir financièrement les actions des différents groupes jeunesse qui s'investiront dans la réalisation des orientations retenues.

6 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 précise les responsabilités des différents acteurs.

7 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande la création d'un comité intersectoriel de suivi de l'implantation de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, qui serait composé entre autres de représentants de groupes de jeunes de différents secteurs.

ORIENTATION 1: AMÉLIORER LE SOUTIEN OFFERT AU JEUNES

Le Comité jeunesse de l'OIIQ est aussi d'avis que tous les jeunes ont besoin d'appui pour acquérir, développer et enrichir les savoirs et les attitudes qui les mèneront à l'autonomie personnelle, sociale et professionnelle. Ils ont aussi besoin d'entrer en contact avec des adultes qui peuvent leur servir de modèles au-delà du rôle essentiel de soutien exercé par la famille.

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : FAVORISER LE RENFORCEMENT DES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Le Comité jeunesse de l'OIIQ partage le point de vue contenu dans le document de consultation selon lequel le bouleversement qui nous attend constitue une occasion sans précédent d'espérer un renforcement des liens intergénérationnels dans le respect des valeurs des différentes générations.

Le Comité jeunesse de l'OIIQ estime que la mise en oeuvre de projets de « mentorat » est un excellent moyen pour favoriser la réconciliation des générations dans tous les secteurs d'activités incluant le réseau de la santé et des services sociaux. De fait, ces projets peuvent favoriser la reconnaissance de l'expérience et de l'expertise clinique des infirmières expérimentées tout en soutenant les jeunes infirmières dans le développement de leur potentiel clinique et de leur autonomie professionnelle.

Les milieux de travail doivent donc se préoccuper dès maintenant de la gestion des âges, c'est-à-dire avoir une meilleure compréhension des profils générationnels et appliquer des solutions diversifiées qui permettront de composer avec les divergences, en utilisant le plein potentiel de chaque génération, mais aussi d'attirer et de retenir la relève.

RECOMMANDATIONS

8 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement adopte des mesures de sensibilisation à l'importance du renforcement des liens intergénérationnels et s'engage à favoriser leur mise en oeuvre dans les différents milieux de travail.

9 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement s'assure d'inscrire à l'ordre du jour des prochaines négociations du secteur public l'instauration de mesures visant à faciliter l'intégration, le maintien en fonction et le soutien des jeunes générations de travailleurs (mesures de conciliation travail/famille, horaire flexible, temps libéré pour l'application des programmes de mentorat, etc.).

10 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement finance la mise en place de programmes de mentorat en milieu de travail, principalement en éducation et en santé.

11 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement examine la mise en place de mesures incitatives qui pourront encourager les travailleurs expérimentés à continuer de travailler (retraite progressive sans pénalité, programme de conciliation travail/retraite, bonification des régimes de rentes, programme de réduction de la charge de travail, etc.).

12 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le MSSS offre certains encouragements financiers aux organisations du réseau qui mettraient en œuvre des plans formels de relève (*succession planning*) en soins infirmiers pour permettre d'identifier et de préparer les candidats internes avant que les postes ne deviennent vacants.

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : ASSURER UNE PLUS GRANDE COHÉRENCE ET UNE PLUS GRANDE COMPLÉMENTARITÉ DES SERVICES DESTINÉS AUX JEUNES

Le Comité jeunesse de l'OIIQ partage l'orientation voulant qu'il soit nécessaire d'assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes. En ce qui concerne les services de santé et les services sociaux offerts aux jeunes, il nous semble que la création des instances locales (CSSS) et les responsabilités populationnelles qui leur incombent sont une condition nouvelle susceptible de mieux assurer le développement de complémentarité et de cohérence des services destinés aux jeunes. Toutefois, cette restructuration est à notre avis insuffisante. Les changements s'effectueront grâce à l'ensemble des professionnels qui travailleront auprès des jeunes et qui, concrètement, s'assureront de cette complémentarité et de cette cohérence dans tous les milieux où l'on trouve des jeunes (famille, maisons de jeunes, écoles, etc.).

RECOMMANDATIONS

13 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que tous les programmes de formation s'adressant aux professionnels de la santé, des services sociaux et de l'éducation intègrent les connaissances et le développement des habilités et des attitudes requises.

14 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que l'octroi de subventions aux organismes qui offrent des services aux jeunes soit basé entre autres sur le développement de la cohérence et de la complémentarité des services.

ORIENTATION 2 : AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES

Dans le cadre de son mandat, le Comité jeunesse de l'OIIQ n'a pas comme responsabilité d'intervenir sur la santé des jeunes, toutefois comme infirmières, nous sommes très interpellées par cette question, la santé étant l'essence même de la profession. Nous reconnaissons que la vitalité et l'avenir d'une population sont intimement liés à l'état de santé et au bien-être de la jeunesse.

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : FAVORISER L'ACQUISITION DE SAINES HABITUDES DE VIE

Comme le souligne le document de consultation et comme le préconisent les experts en prévention et en promotion de la santé, l'acquisition de saines habitudes de vie est l'affaire de tous, individuellement et collectivement. De plus, nombreux sont ceux qui sont d'avis que la promotion de la santé des jeunes est liée au développement de leurs compétences cognitives, émotives et comportementales. Il ressort aussi que les influences les plus proches des jeunes sont celles qui affectent le plus directement leur comportement.

RECOMMANDATIONS

15 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le MSSS poursuive ses campagnes de sensibilisation à l'acquisition de saines habitudes de vie et qu'elles soient aussi percutantes que celles de la SAAQ sur l'alcool au volant.

16 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que la malbouffe soit reconnue comme un produit de luxe et qu'une taxe spéciale y soit associée qui serait par la suite redistribuée dans les fonds de santé publique.

17 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande fortement au gouvernement d'assurer dans tout le Québec l'implantation de l'approche « École en santé » en concertation avec les jeunes, les parents, le milieu scolaire, la communauté et les municipalités.

18 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que dans les milieux de vie et de travail sous gouverne publique (écoles, CSSS, hôpitaux, édifices provinciaux, municipaux et scolaires, ministères, etc.), le gouvernement impose une politique de tolérance 0 à la malbouffe et au tabagisme.

19 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande de réintégrer les cours d'éducation physique, en heures suffisantes, dans les programmes scolaires primaire et secondaire.

20 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande de rendre accessibles aux étudiants de niveaux collégial et universitaire des installations sportives et des aménagements horaires qui permettraient la pratique d'activités physiques sur une base régulière à des taux préférentiels.

21 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement mette en place des mesures fiscales qui inciteraient les jeunes travailleurs à faire de l'activité physique, par exemple, des crédits d'impôt pour les abonnements aux clubs sportifs (gymnase), pour la pratique régulière d'activités physiques (aérobic, danse, etc.).

22 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement sensibilise les grandes chaînes d'épicerie à la promotion de saines habitudes alimentaires auprès des jeunes en rendant plus accessibles les produits sains (spéciaux de la semaine, visibilité dans les allées, etc.).

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : MIEUX SOUTENIR LES JEUNES ÉPROUVANT DES DIFFICULTÉS À S'INSÉRER DANS LA SOCIÉTÉ

Dans le Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec intitulé *Produire la santé (2005)*, plusieurs éléments méritent d'être retenus en ce qui concerne le développement et l'adaptation sociale des enfants et des jeunes. Tout d'abord, on rappelle que le développement au cours des 20 premières années de vie est particulièrement important parce qu'il détermine la santé à l'âge adulte. De plus, on indique que pour soutenir le développement et l'adaptation sociale des enfants et des jeunes, il faut agir sur les différents systèmes à l'intérieur desquels vivent ces derniers que ce soit la famille, les autres milieux de vie, en particulier la garderie, l'école et la

communauté, sur les liens entre ces différents milieux de vie et, de façon plus large, sur l'ensemble des politiques publiques qui touchent les enfants et les adolescents.

Tout en étant préoccupé par l'investissement à consentir en prévention primaire et dans le dépistage précoce des situations à risque chez les enfants et les jeunes, le Comité jeunesse de l'OIIQ est d'avis que les actions proposées par la santé publique pour les prochaines années sont prometteuses.

RECOMMANDATION

23 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande au gouvernement de s'assurer de l'actualisation des mesures proposées par la Direction nationale de santé publique en matière de développement et d'adaptation sociale des enfants et des jeunes tout en accordant un investissement suffisant pour la prévention primaire et le dépistage précoce, ainsi qu'un financement adéquat des organismes communautaires impliqués auprès des jeunes en difficulté.

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : MIEUX LUTTER CONTRE LE SUICIDE CHEZ LES JEUNES

Le Comité jeunesse de l'OIIQ a pris connaissance de l'Évaluation de l'implantation de la stratégie québécoise d'action face au suicide intitulée *S'entraider pour la vie* (2004), du Plan d'action 2003-2008 en prévention du suicide du MSSS et de l'Avis scientifique sur la prévention du suicide chez les jeunes (2004) de l'Institut national de santé publique du Québec.

Tout comme l'OIIQ l'indiquait dans sa réaction au Plan d'action 2003-2008 en prévention du suicide en septembre 2003, le plan d'action tient compte effectivement de l'importance de mobiliser les partenaires, d'améliorer la planification et l'organisation des services, de cibler les clientèles plus vulnérables, d'impliquer le réseau personnel et de soutien des personnes. Il tient compte aussi de l'importance de dépister de manière précoce les personnes à risque et de les orienter vers les ressources appropriées. De plus, il retient l'importance de la formation continue des professionnels afin d'améliorer leurs compétences en matière de dépistage, d'évaluation, de suivi et de traitement ; sans compter que l'évaluation et la recherche sont également sollicitées.

En ce qui a trait aux mesures préventives du suicide chez les jeunes, la recension effectuée par l'Institut national de santé publique du Québec a permis de faire état des connaissances en cette matière et de formuler des recommandations à l'endroit des stratégies préventives déjà implantées ou qui doivent l'être.

RECOMMANDATIONS

24 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ encourage le MSSS à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action 2003-2008 en prévention du suicide; il recommande que le financement prévu soit continu pour assurer sa réalisation à long terme et que les infirmières soient nommément désignées à titre de professionnelles désignées dans la prévention du suicide.

25 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les organisations responsables de la mise en œuvre des stratégies de prévention du suicide tiennent compte de l'Avis scientifique sur la prévention du suicide chez les jeunes (2004) de l'Institut national de santé publique du Québec

ORIENTATION 3 : FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES JEUNES

Le Comité jeunesse de l'OIIQ partage les principes énoncés dans le document de consultation selon lesquels la responsabilité de la réussite éducative des jeunes québécois doit être partagée par plusieurs acteurs qui s'engagent à offrir aux jeunes les meilleures chances de succès dans un environnement propice au dépassement de soi et à la valorisation du savoir. La réussite éducative des étudiantes en soins infirmiers oblige aussi à un examen du partenariat entre les organismes visés : gouvernement, réseau d'enseignement, milieux du travail, groupes de jeunes, etc.

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : DÉVELOPPER DES LIENS ÉTROITS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET LES MILIEUX DE VIE

Afin de mieux concilier théorie et pratique clinique, différents modèles d'intégration du travail et de l'apprentissage tels l'accompagnement et le jumelage, les programmes d'externat et d'internat, les programmes d'éducation coopérative ou les programmes études/travail, pourraient offrir des solutions intéressantes pour faciliter le

développement de la concertation entre les milieux d'enseignement, les milieux de travail et les jeunes dans le milieu de la santé.

RECOMMANDATION

26 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande au gouvernement de favoriser la création d'un groupe de travail pour le secteur de la santé qui formulera des recommandations pour l'établissement de pistes de solutions permettant de développer les liens entre les milieux d'enseignement et le milieu de travail; ce comité serait composé entre autres de représentants des jeunes étudiantes et professionnelles en soins infirmiers.

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : MIEUX PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Le Comité jeunesse de l'OIIQ n'a pu se pencher en profondeur sur le phénomène du décrochage scolaire dans son ensemble. Toutefois, en ce qui concerne les difficultés du décrochage touchant les études en soins infirmiers, même en l'absence de données précises et scientifiques, nos échanges avec des jeunes en processus d'apprentissage semblent nous confirmer que les raisons du décrochage sont les mêmes pour les étudiantes en soins infirmiers : difficultés scolaires, difficultés de conciliation travail/études et difficultés personnelles (grossesse, maladie, etc.).

RECOMMANDATIONS

27 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les programmes de prêts et de bourses soient améliorés afin de permettre aux jeunes de faire moins d'heures de travail.

28 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les frais reliés aux études soient diminués, par exemple en instituant la gratuité des passes d'autobus et de métro, des bons de réduction pour les livres, la gratuité d'accès aux bibliothèques, etc.

29 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que pour tous les niveaux d'enseignement, le MEQ revoit le ratio étudiants-enseignant, s'assure de l'accès aux ressources professionnelles psychosociales et de soutien en quantité suffisante pour répondre aux besoins.

30 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les établissements du réseau de la santé conservent et si possible, augmentent le nombre de places disponibles au programme d'externat en soins infirmiers.

31 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande la mise en place de programmes d'alternance travail/études et de rémunération des périodes de stages.

ORIENTATION 4 : FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Le Comité jeunesse de l'OIIQ partage les préoccupations décrites dans le document de consultation par rapport à l'entrée sur le marché du travail, étape charnière pour les jeunes. Les pressions démographiques ont un impact direct sur le monde du travail et ce sont les jeunes qui devront prendre la relève dans ce nouveau contexte de mobilité de main-d'œuvre. Le Comité jeunesse de l'OIIQ est très préoccupé par ces questions en ce qui touche la profession d'infirmière.

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : AMÉLIORER LA PRÉPARATION DES JEUNES EN VUE DE LEUR PARTICIPATION AU TRAVAIL

Le Comité jeunesse de l'OIIQ est aussi d'avis que le passage du statut d'étudiante au milieu du travail sera facilité si la jeunesse y est bien préparée et si elle connaît la dynamique et les enjeux du marché du travail dans la discipline choisie. Dans le cadre de nos activités, nous prenons du temps pour rencontrer les jeunes et faire connaître la profession d'infirmière à l'occasion de salons carrières et d'activités dans certaines écoles secondaires.

RECOMMANDATIONS

32 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement poursuive son soutien aux actions qui permettent aux jeunes d'améliorer leur connaissance des enjeux et des réalités des professions en organisant des salons Éducation-Formation-Carière, dans toutes les régions du Québec.

33 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les commissions scolaires du Québec investissent dans l'organisation de journées carrières dans les établissements d'enseignement et soutiennent les journées où les jeunes accompagnent un professionnel de leur choix, dans son milieu de travail.

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : MIEUX SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES QUI ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES À INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le Comité jeunesse de l'OIIQ considère qu'assurer la relève de demain est une priorité incontournable et, qu'à cet égard, l'intégration au marché du travail est une étape importante dans la vie des jeunes infirmières tout juste sorties des écoles. D'autant plus importante que la marche qui sépare la théorie de la pratique est parfois haute.

En effet, ces jeunes ont besoin d'être accompagnées par des infirmières expérimentées pour se développer professionnellement. Or, l'importante perte d'expertise causée par les nombreux départs à la retraite a des conséquences majeures dans l'ensemble des milieux de soins.

Dans le contexte actuel, la composition des équipes a aussi un impact sur l'intégration au travail. Les jeunes infirmières se retrouvent souvent avec des équipes instables qui sont essentiellement composées de jeunes.

Selon les données de l'OIIQ, on observe que cinq ans après l'obtention du permis d'exercice, en moyenne 15 % des jeunes infirmières ne renouvellent pas ce dernier.

En effet, la charge de travail importante, la réduction des durées de séjour en milieu hospitalier, le caractère de plus en plus aigu des soins de santé, le vieillissement de la population, le développement de la spécialisation font en sorte qu'on aurait besoin de jeunes infirmières qui ont 20 ans d'expérience et ce, en début de carrière ! L'apprentissage doit donc se faire à grande vitesse et les jeunes infirmières ont souvent peu de personnes-ressources pour les épauler.

RECOMMANDATIONS

34 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les établissements du réseau de la santé et des services sociaux soient tenus d'adopter des mesures qui favoriseront le maintien en fonction des jeunes infirmières telles que l'encadrement clinique (orientations suffisantes, accès à des personnes-ressources en tout temps, programme de mentorat, formation continue), l'appartenance à une équipe de travail (stabilité, intégration à une équipe dès leur entrée en service, etc.), un environnement de travail stimulant (comité de relève infirmière, formation, rencontres d'équipes, etc.).

35 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement finance le recours à des solutions et à des moyens qui favorisent le développement des compétences chez les jeunes infirmières dans le contexte actuel des soins au Québec.

36 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement examine la mise en place de mesures incitatives qui pourront encourager les travailleuses expérimentées à continuer de travailler (retraite progressive sans pénalité, programme de conciliation travail/retraite, bonification des régimes de rentes, programme de réduction de la charge de travail, etc.).

ORIENTATION 5 : ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ

Le Comité jeunesse de l'OIIQ appuie le souhait du gouvernement du Québec d'accroître la présence des jeunes dans la société, d'associer les jeunes à une vision globale du développement durable et de tenir compte de leurs préoccupations pour qu'ils puissent vivre de façon dynamique et responsable dans l'ensemble des régions du Québec.

Pour permettre l'engagement des jeunes dans les différentes sphères d'activités, ces derniers doivent pouvoir influencer directement la prise de décision et avoir un certain pouvoir de faire changer les choses. De plus, leur engagement souvent bénévole mériterait d'être encouragé, reconnu et soutenu comme le sont les autres groupes bénévoles de la société.

CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LE MONDE

Le Comité jeunesse de l'OIIQ est très favorable à l'augmentation de la présence des jeunes infirmières québécoises dans le monde.

RECOMMANDATION

37 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement favorise entre autres les stages d'aide humanitaire à l'étranger, les échanges étudiants, les stages de formation crédités dans les programmes, les programmes de correspondance, l'adhésion aux organismes communautaires mondiaux et s'assure d'en donner l'accès au plus grand nombre de jeunes.

**CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT
DES JEUNES DANS LEURS MILIEUX DE VIE**

Pour les jeunes infirmières du Québec, le Comité jeunesse de l'OIIQ, enraciné dans toutes les régions du Québec, constitue un moyen de concrétiser leur participation à des lieux d'influence du développement de la profession d'infirmière. La reconnaissance sociale de la place des jeunes au sein de la profession se traduit par différents moyens mis à la disposition du comité par l'OIIQ. Sans cet engagement formel et soutenu de l'OIIQ, il serait plus difficile d'avoir cette implication des jeunes infirmières. De plus, la mise sur pieds de comités de la relève dans plusieurs établissements du réseau de la santé permet aux jeunes infirmières de prendre la parole dans les différentes instances de ces organisations. Par ailleurs, le Comité jeunesse de l'OIIQ a senti le besoin de s'associer à l'Association des jeunes médecins du Québec (AJMQ) pour créer un lieu d'échange et de réflexion sur les enjeux qui touchent le système de santé et des services sociaux. En mettant sur pied Espace santé, les jeunes professionnels de la santé (médecins et infirmières) se sont donnés un moyen concret de prendre position par rapport aux grandes préoccupations de la société québécoise. Ces initiatives mériteraient d'être mieux connues des jeunes et des groupes de jeunes et d'être soutenues de façon continue.

RECOMMANDATIONS

38 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement du Québec sensibilise les organisations afin qu'elles mettent en place des moyens pour soutenir le développement de groupes de jeunes prêts à s'engager dans la société.

39 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le Fonds Jeunesse Québec soit rétabli et qu'il serve à soutenir financièrement les actions des différents groupes jeunesse existants notamment le Comité jeunesse de l'OIIQ, les comités de la relève dans les CSSS et les hôpitaux, Espace santé, l'AJMQ, etc.

**CONCERNANT LE CHOIX STRATÉGIQUE : FAVORISER LE RETOUR OU
L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN RÉGION**

De par sa présence dans toutes les régions du Québec, le Comité jeunesse de l'OIIQ se sent concerné par le retour ou l'établissement des jeunes en région. Nous partageons la lecture qui est faite des raisons pour lesquelles les jeunes reviennent en région. Pour les jeunes infirmières, le marché du travail régional, l'accès aux études et à la formation continue, et la qualité de vie sont des facteurs assez déterminants.

RECOMMANDATION

40 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ préconise que le gouvernement du Québec finance des mesures incitatives pour le maintien et le retour des jeunes dans les régions les plus délaissées par les jeunes.

CODE 206R